



## QUOI DE NEUF ?

Bulletin de l'AEFB  
26 septembre 2007

# EDITION SPECIALE

Chers parents,

En vue de la tenue prochaine de l'assemblée générale de l'AEFB, nous consacrons cette édition du *Quoi de neuf ?* au rôle d'administrateur de l'école.

Une seconde réunion d'information sur ce sujet est prévue. Vous êtes cordialement invités à venir nous rencontrer le jeudi 27 septembre 2007 de 8h00 à 11h00 pour toute question ou complément d'information.

### Qui s'occupe de la gestion de l'école ?

Notre école est gérée par une association de parents d'élèves : l'Association pour une Ecole Française à Bratislava (« AEFB »). Les statuts de l'AEFB sont disponibles sur le site de l'école ([www.ecolefrancaise.sk](http://www.ecolefrancaise.sk)). Tous les parents sont membres actifs de l'AEFB.

### Qui administre l'AEFB ?

L'AEFB est administrée par un conseil d'administration (CA) composé de 4 à 9 membres élus à la majorité absolue pour un mandat d'un an par les parents réunis en assemblée générale. Cette année, cette dernière aura lieu le lundi 8 octobre à 18h30. Ce sera l'occasion de choisir de nouveaux membres et de renouveler le mandat des personnes déjà en poste. Une fois élus, ces administrateurs choisiront parmi eux les membres du bureau de l'association chargés de la gestion de l'école au quotidien :

- ✓ Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile. En cas d'absence ou de maladie, il est remplacé par le vice-président (il peut y en avoir 2).
- ✓ Le secrétaire est en charge de la correspondance et des archives. Il rédige les procès-verbaux.
- ✓ Le trésorier est en charge de tout ce qui concerne la gestion du patrimoine de l'association (dépenses, recettes sous la surveillance du président). Il est signataire, comme le président, du bilan comptable envoyé annuellement à l'AEFE.

Le CA exerce une surveillance sur la gestion faite par les membres du bureau. Il se réunit régulièrement et autorise toute transaction nécessaire au fonctionnement de l'association (cf. les statuts). Les décisions sont prises à la majorité. La répartition des sujets de travail se fait de gré à gré entre les élus.

A titre de membre actif de l'AEFB, tout parent désireux de s'impliquer peut se porter candidat à un poste d'administrateur. Toutes les compétences sont les bienvenues et enrichissent le travail d'équipe.

### Que font les administrateurs ?

Les administrateurs sont responsables de la gestion du budget de l'AEFB. Ils participent conjointement avec la directrice aux recrutements des professeurs en contrats locaux, assistantes et animateurs. L'école Française compte actuellement 24 employés (15 d'entre eux ont été recrutés en 2006/2007).

Les administrateurs supervisent les travaux d'améliorations et d'entretien : obtention de devis, négociation des prix, suivi des travaux. Ils participent également aux achats de mobilier et matériel pour les salles de classe, et garantissent la gestion du patrimoine de l'école.

Au niveau administratif, ils veillent à la formalisation et la capitalisation des informations par la création et la mise à jour de fichiers et de documents support (inscriptions, coordonnées des parents, suivi des effectifs et bases de données).

Les administrateurs assurent la promotion de l'école par des actions ponctuelles et la communication vers les familles à travers le site web et le « Quoi de Neuf ».

### Avec qui travaillent les administrateurs ?

- ✓ La directrice, Mme DELMOTTE : pour la gestion au quotidien du personnel, pour tous les frais que peuvent engendrer les décisions pédagogiques.
- ✓ La direction slovaque, M. POPLUHAR : pour l'utilisation commune des équipements et services de l'école, pour les travaux éventuels.
- ✓ L'AEFE, l'agence pour l'enseignement français à l'étranger avec qui l'AEFB a signé une convention.
- ✓ L'Ambassade de France qui apporte son concours à de nombreux dossiers.
- ✓ L'assistante administrative, Emilia MIKUSOVA qui les épaula dans la gestion quotidienne.

### Pourquoi participer à la gestion de l'école ?

L'école française de Bratislava n'existe que si des parents d'élèves s'investissent et apportent leurs connaissances, leurs savoirs, leurs expériences afin de pouvoir faire aboutir des projets qui visent à améliorer la structure d'accueil et les moyens en maternelle, en élémentaire ou au collège, monter et faire vivre un CDI, une BCD. L'objectif étant bien sûr de pérenniser cette école.